La Commission européenne envisage d'ouvrir une procédure d'infraction contre la Hongrie, a appris Hu-lala de l'ONG Comité Helsinki Hongrie, confirmant des informations du journal « Népszabadság ».

Cette dernière a adopté une batterie de mesures destinées à empêcher les migrants d'entrer illégalement sur le territoire hongrois, à restreindre au maximum les possibilités d'y pénétrer légalement, et à refouler dans les délais les plus brefs ceux qui y sont parvenus.

Ces lois étaient entrées en vigueur le 15 septembre, au même moment où le gouvernement hongrois scellait la clôture à la frontière entre la Hongrie et la Serbie.